**Rencontre**

Génération Cochlée et Mr Maixant,

Assureur Agent ALLIANZ



**Les responsables de l'Association -Fatah Bendali Président, Pascale Lalin trésorière et Véronique Dupard Assistante-, ont rencontré Mr Maixant Agent Allianz et sa collaboratrice en charge du dossier de l'Implant Cochléaire fin janvier.**

**Cette rencontre importante a permis d'aborder de nombreux sujets.**

**Nous avons obtenu la confirmation du maintien des tarifs du contrat groupe GC-Allianz au moins jusqu'en 2018. La dernière révision (négociée à la baisse) du montant de la prime d'assurance est en vigueur depuis 4 ans. Nous resterons vigilants pour garantir un contrat d'assurance efficace et offrant les meilleures garanties et au juste coût pour nos adhérents.**

**Il convient de rappeler que le "**contrat groupe**" souscrit de longue date entre Génération Cochlée et Allianz couvre non seulement l'implant mais également tous les accessoires et appareillages qui y sont associés (ex : micro HF, prothèse controlatérale...) et sans vétusté. Contrairement au *'contrat individuel'* proposé aux particuliers (en direct pour les non adhérents à l'association) qui ne couvre que l'implant -au sens stricte- et peut s'avérer financièrement onéreux. En effet, le contrat individuel est soumis aux augmentations annuelles des barèmes des assurances, aux malus éventuels, et même à la rupture pure et simple du contrat en cas de sinistres répétés.**

**Nous avons également convenu d'engager "**une enquête de satisfaction**" auprès de nos adhérents au sujet du service "Assurance". Aussi, un questionnaire va être envoyé à l'ensemble des familles ayant eu à déclarer un sinistre en 2016 pour recueillir leurs sentiments, leurs avis, leurs attentes et les points éventuels d'amélioration... N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.**

**La rubrique "Assurance" du site Internet de Génération Cochlée sera alimentée et mise à jour régulièrement en partenariat avec l'assureur.**

**Par ailleurs, et pour être complet, Génération Cochlée a été approchée par un agent d’une autre compagnie qui propose une offre concurrente (et un peu moins chère que Allianz).**

**A ce stade, et après analyse des avantages / inconvénients, le Conseil d'Administration préfère maintenir le contrat Allianz et examiner les autres offres ultérieurement.**

**Enfin, nous avons également prévu d'inviter Mr Maixant à notre prochaine AG (20/05/2017) pour échanger et informer les adhérents sur les incidents déclarés, leur gestion, les réflexes et mesures pour prévenir les accidents...**